

Une motion contre la loi Macron



UNION LOCALE CGT. Alors que la loi Macron est examinée depuis hier, à l'Assemblée nationale, l'union locale CGT a remis hier une motion au sous-préfet de Vichy.

Dans cette motion, les syndicalistes s'expriment, notamment, sur les modifications du code du travail qui concernent les plans sociaux, les comités d'hygiène et de sécurité au travail, les comités d'entreprises, la professionnalisation des jurés des conseils prud'homaux, mais aussi les ouvertures des commerces le dimanche. Ce qui constitue pour la CGT « une remise en cause des droits des salariés. » ■